

## **Remboursement anticipé des OCEANES 2009 et lancement d'un programme de rachat d'actions de 115 millions d'euros**

**Paris, le 16 septembre 2013**

Atos SE a décidé de procéder au remboursement anticipé de la totalité des OCEANEs émises en 2009 et à échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (ci-après les "OCEANEs 2009"). Un avis en ce sens, figurant en annexe, sera publié au *Journal Officiel* et au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* le 18 septembre prochain.

Les porteurs d'OCEANEs 2009 auront l'option de convertir leurs instruments en actions Atos SE à raison de 1,03 action Atos SE pour une OCEANE 2009 présentée, ou de bénéficier d'un remboursement en numéraire sur la base d'un montant de 47,08708 euros par OCEANE 2009 au plus tard le 9 octobre 2013.

Dans l'hypothèse où la totalité des porteurs choisiraient l'option de conversion, le nombre d'actions nouvellement créées serait de 5,6 millions. La situation de trésorerie nette au bilan du Groupe serait alors augmentée d'un montant de 230 millions d'euros. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a décidé, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte d'Atos SE du 29 mai 2013, d'initier dans le même temps un programme de rachat d'actions Atos SE correspondant à la moitié de ce montant, soit 115 millions d'euros, qui sera lancé dans les prochains jours et réalisé au cours des six prochains mois.

Le prix maximum et les autres modalités de ce programme seront conformes à la résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte d'Atos SE du 29 mai 2013 et les opérations effectuées dans le cadre de ce programme feront l'objet d'une communication régulière au marché, conformément à la réglementation en vigueur.

Les actions ainsi rachetées ont vocation à être soit annulées soit remises dans le cadre de la gestion d'autres instruments dilutifs.

**Thierry Breton, Président-Directeur Général d'Atos**, a déclaré : « *en prenant la décision de procéder au remboursement anticipé des OCEANEs 2009 et en lançant dans le même temps un programme de rachat d'actions, le Groupe renforce ses fonds propres tout en associant les investisseurs qui ont contribué à son succès. Le Conseil d'Administration considère que ce programme de rachat reflète la réussite de l'intégration de Siemens IT Solutions and Services (SIS) et sa confiance dans la nouvelle phase de développement d'Atos.* »

**Annexe****Avis de remboursement anticipé des obligations 2,5%, échéance 1<sup>er</sup> janvier 2016, à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes Atos SE**

La société Atos SE (ISIN FR0000051732) a décidé de procéder au remboursement anticipé de la totalité des Obligations 2,5%, échéance 1<sup>er</sup> janvier 2016, à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes d'Atos SE, émises le 29 octobre 2009 et restant en circulation (ISIN FR0010816280 – les « Obligations »), conformément aux stipulations de l'article 4.1.8.1.3 (1) de la note d'opération faisant partie du prospectus ayant reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa n° 09-305 en date du 21 octobre 2009.

Le remboursement anticipé sera effectué le 18 octobre 2013 au pair soit 46,17 euros majoré du coupon couru depuis la dernière date de paiement des intérêts de 0,91708 euro, soit un total de 47,08708 euros par Obligation. Les intérêts cesseront de courir à compter du 18 octobre 2013.

Jusqu'à l'issue du septième jour ouvré (inclus) qui précède le 18 octobre 2013, soit jusqu'au 9 octobre 2013 inclus, les porteurs d'Obligations ont la faculté d'exercer leur droit à l'attribution d'actions Atos SE (ISIN FR0000051732) à raison de 1,03 action Atos SE pour 1 Obligation présentée. Les modalités d'exercice du droit à l'attribution d'actions sont énoncées à l'article 4.2.4 (« Modalités d'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions ») de la note d'opération.

Les Obligations non présentées à la conversion seront remboursées en numéraire le 18 octobre 2013 au prix de 47,08708 euros par obligation incluant le coupon couru.

Le prestataire habilité chargé du service financier des Obligations et de la centralisation des demandes de conversion en actions Atos SE est BNP Paribas Securities Services, Les Grands Moulins de Pantin, 9 rue du débarcadère 93671 PANTIN.

**Avertissement**

*Cet avis ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis, en Italie, au Royaume-Uni ou dans tout autre Etat. Aucun document relatif à ce remboursement anticipé ne peut être transmis, directement ou indirectement, (i) aux Etats-Unis d'Amérique, en Italie, au Royaume-Uni ou (ii) dans un quelconque autre pays dans lequel un tel remboursement pourrait être illégal ou soumis à des restrictions ou (iii) à des personnes résidant aux Etats-Unis d'Amérique, en Italie, au Royaume-Uni ou dans de tels pays.*

**Prochain événement**

25 octobre 2013 Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2013

**Contact****Relations Investisseurs :** Gilles Arditti Tel +33 (0) 1 73 26 00 66  
[gilles.arditti@atos.net](mailto:gilles.arditti@atos.net)**Relations Presse :** Josephina de Vries Tel +31 (0) 6 30 27 26 11  
[jose.devries@atos.net](mailto:jose.devries@atos.net)Bénédicte Brissart-Rullier Tel +33 (0) 1 73 26 13 97  
[benedicte.brissart-rullier@atos.net](mailto:benedicte.brissart-rullier@atos.net)**Avertissement**

Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis, en Italie, au Royaume-Uni ou dans tout autre Etat. Aucun document relatif à ce remboursement anticipé ne peut être transmis, directement ou indirectement, (i) aux Etats-Unis d'Amérique, en Italie, au Royaume-Uni ou (ii) dans un quelconque autre pays dans lequel un tel remboursement pourrait être illégal ou soumis à des restrictions ou (iii) à des personnes résidant aux Etats-Unis d'Amérique, en Italie, au Royaume-Uni ou dans de tels pays.

**A propos d'Atos**

Atos SE (Société Européenne), acteur international des services informatiques avec un chiffre d'affaires annuel de 8,8 milliards d'euros et 77 000 collaborateurs dans 48 pays, fournit à ses clients du monde entier des services transactionnels de haute technologie, des solutions de conseil et de services technologiques, d'intégration de systèmes et d'infogérance. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance industrielle, il sert ses clients dans les secteurs suivants: Industrie, Distribution & Services, Services Financiers, Secteur Public, Santé & Transports et Télécoms, Médias & Services Publics.

Atos délivre les technologies qui accélèrent le développement de ses clients et les aident à réaliser leur vision de l'entreprise du futur. Atos est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Groupe est coté sur le marché NYSE Euronext Paris et exerce ses activités sous les noms d'Atos, Atos Consulting & Technology Services, Atos Worldline et Atos Worldgrid. Pour plus d'information : [atos.net](http://atos.net).